



# Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Distr. générale  
8 avril 2019  
Français  
Original : anglais

## Conseil du commerce et du développement

Commission de l'investissement, des entreprises et du développement

Réunion d'experts pluriannuelle sur l'investissement, l'innovation  
et l'entrepreneuriat pour le renforcement des capacités productives  
et un développement durable

Septième session

Genève, 17-19 juin 2019

Point 3 de l'ordre du jour provisoire

## Pratiques commerciales responsables et durables et responsabilité sociale et développement des entreprises

### Note du secrétariat de la CNUCED<sup>1</sup>

#### Résumé

La résolution sur l'entrepreneuriat au service du développement durable adoptée par l'Assemblée générale le 20 décembre 2018<sup>2</sup> a reconfirmé le rôle central des entrepreneurs et des entreprises dans la transition vers un développement durable et inclusif.

La présente note examine comment la promotion de pratiques commerciales responsables et de la création d'entreprises inclusives peut contribuer à renforcer le caractère inclusif des entreprises. Elle présente des exemples concrets de modèles commerciaux inclusifs et suggère des politiques destinées à renforcer le rôle de la création d'entreprise au service d'une croissance inclusive et d'un développement durable. En particulier, elle montre comment le Cadre directeur pour l'entrepreneuriat de la CNUCED peut être adapté et développé afin de relever les défis d'une croissance inclusive, notamment en créant des opportunités d'emploi et des solutions inclusives pour divers groupes défavorisés. En conclusion, elle présente certaines pistes pour l'avenir.

<sup>1</sup> Note : la mention d'une entreprise ou d'un procédé sous licence n'implique en rien l'approbation par l'Organisation des Nations Unies.

<sup>2</sup> A/RES/73/225.



## I. Introduction

1. Dans la résolution sur l'entrepreneuriat au service du développement durable qu'elle a adoptée le 20 décembre 2018, l'Assemblée générale des Nations Unies a confirmé pour la quatrième fois le rôle central des entrepreneurs et des entreprises dans la transition vers un développement durable et inclusif, et a « réitéré l'engagement de ne laisser personne de côté, réaffirmé qu'elle considérait que la dignité de la personne humaine était fondamentale et souhaité que les objectifs de développement durable et les cibles connexes se concrétisent au profit de toutes les nations, tous les peuples et toutes les composantes de la société ». Elle a également constaté que l'entrepreneuriat favorise la croissance économique en contribuant à créer des emplois et en favorisant l'innovation et que la création d'entreprises peut jouer un rôle positif en favorisant la cohésion sociale, en réduisant les inégalités et en créant de nouveaux débouchés pour tous, y compris les femmes, les jeunes, les personnes handicapées et les personnes les plus vulnérables, et en aidant les plus défavorisés en premier.

2. L'entrepreneuriat peut contribuer à améliorer la qualité de la vie de tout un chacun, y compris des groupes défavorisés, et aider à relever les défis sociaux et environnementaux dans le contexte du Programme de développement durable à l'horizon 2030. L'inclusion et la durabilité sont des éléments essentiels des stratégies et des activités de toutes les entreprises, quelle que soit leur taille, en particulier dans la perspective de la réalisation des objectifs de développement durable (ODD). Les efforts déployés au cours des dernières décennies en faveur de la responsabilité sociale des entreprises ont conduit nombre d'entre elles à être responsable non seulement à l'égard de leurs actionnaires mais également de leurs clients, de leurs employés et d'une manière générale de la société. À l'heure actuelle, de nombreuses entreprises multinationales reconnaissent l'intérêt de contribuer à la réalisation des aspects économiques, sociaux et environnementaux des ODD, non seulement pour leur réputation, mais également parce que cela a des retombées positives sur leurs ressources humaines et leur productivité, permet une réduction des coûts par une utilisation rationnelle des ressources naturelles et une réduction des coûts de transaction en recourant à des achats auprès de petits fournisseurs locaux. À cet égard, les modèles inclusifs, c'est-à-dire les modèles dans lesquels l'inclusion est un aspect essentiel de l'activité de l'entreprise, marquent une évolution importante du concept d'entreprise responsable et de sa traduction dans la pratique.

3. Les microentreprises et les petites et moyennes entreprises font également partie de l'équation dans la mesure où elles sont à la fois agents et bénéficiaires d'un développement inclusif. Dans la plupart des pays elles sont le principal employeur et un important facilitateur de la création de revenus pour la majorité de la population, de l'élimination de la pauvreté et de la réduction des inégalités, y compris pour les groupes défavorisés. Elles peuvent par conséquent encourager l'adoption de pratiques commerciales responsables et inclusives. Par ailleurs, elles peuvent bénéficier, en particulier celles qui représentent ou incluent les groupes défavorisés, de l'adoption par les grandes entreprises de pratiques inclusives lorsqu'elles en sont les fournisseurs ou les clients.

4. Dans les pays en développement et les pays en transition toutefois, les entrepreneurs sont confrontés à de nombreux défis qui limitent leurs capacités à entreprendre des activités productives et à contribuer à un développement inclusif. D'où l'importance d'un environnement favorable à la création d'entreprises et au développement des microentreprises et des petites et moyennes entreprises de même que des mesures destinées à encourager une croissance inclusive conforme au Programme 2030. Il en est de même du partage d'informations sur les entreprises responsables en vue d'identifier les bonnes pratiques et d'accroître la contribution du secteur privé à une croissance durable et inclusive.

5. La présente note examine les bonnes pratiques et politiques destinées à rendre le développement des entreprises plus inclusif afin de contribuer aux discussions lors de la septième session de la Réunion d'experts pluriannuelle sur l'investissement, l'innovation et l'entrepreneuriat pour le renforcement des capacités productives et un développement

durable. La section II est consacrée aux pratiques commerciales responsables et à l'évolution des modèles d'entreprise inclusive, la section III traite de l'entrepreneuriat inclusif et montre comment améliorer le cadre de la CNUCED pour relever les défis d'une croissance inclusive, la section IV présente certaines suggestions sur la voie à suivre et la section V, enfin, propose certains thèmes de discussion pour la Réunion.

## II. Pratiques commerciales responsables et modèles d'entreprise inclusive

6. Les entreprises inclusives fournissent sur une base commerciale des biens, des services et des moyens de subsistance aux personnes qui se trouvent au bas de la pyramide économique, et leur permettent ainsi d'avoir plus largement accès à des produits et à des infrastructures. Le concept d'entreprise inclusive a été formalisé dans un rapport du Programme des Nations Unies pour le développement de 2008<sup>3</sup>. Depuis lors, il a évolué et va aujourd'hui au-delà des seules pratiques commerciales responsables (c'est-à-dire des activités qui ont principalement pour objectif de bénéficier aux individus, à une collectivité ou à l'environnement) pour inclure un rôle davantage proactif en faveur de la réalisation des objectifs de développement durable et les échanges avec les groupes défavorisés<sup>4</sup>.

7. Un modèle commercial inclusif est un modèle commercialement viable qui profite aux communautés à faible revenu en les incorporant à la chaîne de valeur, du côté de la demande en tant que clients et consommateurs et/ou du côté de l'offre en tant que producteurs, entrepreneurs ou salariés, et ce, de manière durable. Les entreprises qui adoptent de tels modèles novateurs sont aussi bien des entreprises multinationales que de grandes entreprises nationales, des coopératives, des petites et moyennes entreprises voire des organisations à but non lucratif qui appliquent des principes commerciaux ou des approches sociales pour remplir leurs missions.

8. Les modèles inclusifs jettent des passerelles entre, d'une part, les entreprises et, d'autre part, les pauvres et les groupes défavorisés dans l'intérêt des deux. Pour les entreprises, l'aspect positif ne se limite pas à une simple augmentation immédiate du chiffre d'affaires et des bénéfices car les modèles inclusifs permettent également de stimuler l'innovation, d'accéder à de nouveaux marchés et de renforcer les chaînes de valeur. Pour les pauvres et les groupes défavorisés, ils leur permettent d'avoir accès à des biens et des services essentiels, d'accroître leur productivité, de s'assurer une source de revenus plus durable et de jouir d'une plus grande autonomie.

9. Inclusivité ne veut pas dire philanthropie ou responsabilité sociale, qui ont une portée, un impact et un budget par nature limités. Il s'agit plutôt de la recherche de modèles durables qui donnent de bons résultats en faisant le bien et qui se trouvent au cœur de l'activité de l'entreprise. Par exemple, la société Unilever a décrit le type de valeur qu'elle cherche à créer en adoptant un tel modèle, à savoir offrir davantage aux consommateurs, accroître son chiffre d'affaires et ses bénéfices, améliorer la santé et le bien-être, réduire l'impact de ses activités sur l'environnement et développer des moyens de subsistance, et a conçu un cadre pour suivre les résultats effectivement obtenus<sup>5</sup>.

10. Les modèles inclusifs doivent à la fois être économiquement viables et avoir un impact social. Ils sont adoptés aussi bien par des grandes entreprises que par des microentreprises et des petites et moyennes entreprises de nombreux secteurs : agriculture et agroalimentaire, transports, énergie, logement, santé, éducation, eau et assainissement et technologies de l'information et de la communication. Nombre de ces entreprises sont des entreprises sociales qui témoignent d'un nouveau mode d'activité. Elles se fixent un but,

<sup>3</sup> Programme des Nations Unies pour le développement, 2008, *Les entreprises face aux défis de la pauvreté : des stratégies gagnantes* (Publication des Nations Unies, New York).

<sup>4</sup> Groupe de travail pour le développement du Groupe des 20, 2015, cadre inclusif pour les entreprises, disponible à l'adresse suivante : <http://g20.org.tr/wp-content/uploads/2015/11/G20-Inclusive-Business-Framework.pdf>.

<sup>5</sup> Unilever, 2019, How we create value : Our value chain, disponible à l'adresse suivante : <https://www.unilever.com/sustainable-living/our-strategy/about-our-strategy/>.

concrétisé par des objectifs sociaux et environnementaux, tout aussi important que la recherche du profit et, ce faisant, deviennent des agents du changement et de la promotion d'une croissance inclusive ainsi que de valeurs telles que la gouvernance démocratique, le réinvestissement des bénéfices, la limitation des sommes consacrées à l'innovation et la recherche de retombées positives pour la société.

11. Les chaînes de valeur mondiales offrent aux entreprises multinationales et aux grandes entreprises nationales un bon moyen d'adopter des modèles inclusifs qui bénéficient à leurs petits fournisseurs comme à leurs clients (encadré 1). L'intégration des microentreprises et des petites et moyennes entreprises dans les chaînes de valeur mondial est un élément important de la création d'emplois, de la cohésion sociale et d'une croissance plus inclusive.

Encadré 1

#### **Retombées locales des modèles inclusifs**

##### **Développement des microentreprises et des petites et moyennes entreprises grâce à l'accès à de meilleurs services et à de meilleurs intrants**

Un modèle d'activité inclusif peut se traduire par un accroissement de la productivité des entreprises locales qui ont accès à des infrastructures (par exemple à l'électricité et à des services de santé), à des savoirs et à des marchés (par exemple des financements et des intrants agricoles) et des coûts de transaction moins importants (par exemple du fait de l'accès à des services informatiques). Les plateformes numériques offrent la possibilité de remédier à l'exclusion financière et d'encourager les soins de santé et l'éducation et d'assurer la fourniture de services publics sur le dernier kilomètre, et ont sensiblement contribué à atteindre les populations se trouvant au bas de la pyramide économique. Par exemple, au Kenya, M-Pesa offre pour un coût abordable un nouveau moyen de paiement sur mobile.

##### **Développement de l'emploi et des possibilités de revenus par la création de start-ups**

Les entreprises locales offrent de nouveaux produits et de nouveaux services pour répondre aux besoins de développement. Par exemple, en Équateur, l'entreprise de boissons Waykana encourage la culture durable de la forêt tropicale tout en offrant un emploi décent aux petits agriculteurs. De petits entrepreneurs innovants peuvent mettre au point des solutions originales face aux défis du développement durable. En outre, les femmes sont de plus en plus nombreuses à créer leur entreprise et sont souvent à l'origine d'entreprises dont les activités sont axées sur les communautés locales. Par exemple, dans le nord de l'Ouganda, région rurale pauvre et sous-desservie, l'absence d'une éducation de qualité a poussé un entrepreneur à créer une école qui assure un enseignement de qualité à des enfants défavorisés.

*Sources* : Deutsche Gesellschaft für internationale Zusammenarbeit (GIZ), 2013, Inclusive business models, disponible à l'adresse suivante : <https://www.giz.de/fachexpertise/downloads/giz2014-ib-models-rz.pdf> ; UNCTAD, 2018, Empretec newsletter, n° 35.

12. Certaines entreprises ont commencé à adopter une telle approche plus globale, c'est-à-dire à passer de la responsabilité sociale à un mode de fonctionnement inclusif (encadré 2). Pour de nombreuses autres, la responsabilité sociale reste le moyen d'appuyer des projets précis qui contribuent à la réalisation des objectifs de développement durable. Par ailleurs, les responsables politiques jouent depuis peu un rôle important. En Inde, par exemple, le Gouvernement impose à toutes les entreprises dépassant une certaine taille de consacrer au moins 2 % de leur bénéfice net moyen à des activités sociales, et certains des projets ainsi financés pourraient contribuer à atteindre les ODD<sup>6</sup>. Ce type de dispositions législatives peut susciter d'importants investissements complémentaires et d'autres pays en

<sup>6</sup> Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, 2017, *Innovative Financing for Asia and the Pacific : Government Policies on Impact Investment and Public Finance for Innovation* (Publication des Nations Unies, numéro de vente E.II.F.23, Bangkok).

développement, comme le Bangladesh et l'Indonésie, envisagent de faire de même<sup>7</sup>. Il faut cependant veiller que les sommes soient investies dans des projets qui auront des résultats à long terme.

#### Encadré 2

##### **De la responsabilité sociale de l'entreprise à l'entreprise inclusive : le cas d'IKEA**

Deux aspects de la société IKEA permettent d'illustrer la différence qui existe entre responsabilité sociale et entreprise inclusive : la Fondation IKEA mène, au nom du Groupe IKEA, des activités philanthropiques que l'on peut considérer comme relevant de la responsabilité sociale de l'entreprise tandis que le code de conduite IWAY définit des pratiques et les politiques pour des chaînes d'approvisionnement éthiques et durables qui peuvent être considérées comme les éléments d'une politique inclusive. Les obligations imposées par le code de conduite (y compris l'interdiction du travail des enfants et l'obligation d'avoir un impact global positif sur les personnes et l'environnement) créent de la valeur pour l'entreprise en termes de qualité comme pour les participants à la chaîne d'approvisionnement.

*Sources* : IKEA, 2017, *Inter-IKEA sustainability summary report FY17* (n.p.); IKEA, 2019, norme IWAY, disponible à l'adresse suivante : [https://www.ikea.com/ms/ar\\_QA/about\\_ikea/our\\_responsibility/iway/index.html](https://www.ikea.com/ms/ar_QA/about_ikea/our_responsibility/iway/index.html).

13. Partager les bonnes pratiques et mettre au point des guides sont essentiels pour faciliter la mise en œuvre de nouvelles initiatives en faveur d'entreprises inclusives. Parmi ces initiatives, on peut citer le Inclusive Business Action Network (iBAN) qui appuie le développement et la reproduction de modèles d'entreprise inclusive et gère une plateforme mondiale de connaissances<sup>8</sup> en ligne. L'encadré 3 ci-dessous présente certaines initiatives intéressantes menées aux niveaux national et international.

#### Encadré 3

##### **Le programme d'accélérateurs pour la réalisation des objectifs de développement durable mis en œuvre sous la direction du Programme des Nations Unies pour le développement**

Le Programme des Nations Unies pour le développement utilise un modèle d'accélérateur de start-up afin de tirer parti des solutions inclusives mises en œuvre par le secteur privé pour surmonter les obstacles et accélérer la réalisation des objectifs de développement durable.

Au Danemark, le programme « SDG Accelerator » aide les petites et moyennes entreprises participantes à élaborer de nouveaux produits, services et modèles d'activité. Il leur apporte des conseils et une méthode globale pour relever les défis que pose la réalisation des ODD.

Accelerate 2030 est un programme lancé conjointement par Impact Hub Geneva et le Programme des Nations Unies pour le développement qui a pour objectif d'étendre au niveau international l'impact de l'action menée par des entrepreneurs en faveur de changements dans les domaines social et environnemental, contribuant ainsi à la réalisation des objectifs de développement durable. Il offre aux entrepreneurs une formation afin de leur permettre d'intégrer la notion de durabilité dans leurs activités.

*Sources* : Impact Hub Geneva et Programme des Nations Unies pour le développement, 2019, Accelerate 2030, disponible à l'adresse suivante : <https://accelerate2030.net> ; Programme des Nations Unies pour le développement, 2019, SDG Accelerator, disponible à l'adresse suivante : [www.sdg-accelerator.org/content/sdg-accelerator/en/home/about/](http://www.sdg-accelerator.org/content/sdg-accelerator/en/home/about/).

<sup>7</sup> Ibid.

<sup>8</sup> Le réseau iBAN est financé par le Ministère fédéral allemand pour la coopération économique et le développement et l'Union européenne et est administré par le GTZ. Voir <https://www.inclusivebusiness.net/>.

14. La publication de rapports par les entreprises constitue un autre moyen important de sensibilisation aux solutions inclusives. Le cadre de suivi des objectifs a renforcé le rôle de ces rapports, notamment pour ce qui est de l'indicateur 12.6.1 concernant le nombre d'entreprises qui publient des rapports sur la durabilité de leurs activités à l'appui de la réalisation de l'objectif 12 relatif à des modes de consommation et de production durables. Cet indicateur relève de la responsabilité de deux organismes des Nations Unies, à savoir la CNUCED et le Programme des Nations Unies pour l'environnement, qui mettent au point une méthodologie pour la mesure des résultats obtenus de façon à permettre aux pays de recueillir des données sur la publication de tels rapports. Afin d'appuyer ce processus, la CNUCED fournit des conseils pour la publication de rapports sur la contribution à la réalisation des objectifs, de façon à en accroître l'utilité et la comparabilité, notamment en ce qui concerne l'égalité des sexes, le développement des collectivités, les achats locaux et la diversité de la main-d'œuvre.

15. De nombreuses autres initiatives contribuent à sensibiliser aux pratiques commerciales responsables. Par exemple, la stratégie pluriannuelle du Pacte mondial des Nations Unies a pour objectif de sensibiliser les entreprises et de les inciter à contribuer à la réalisation des objectifs d'ici à 2030. Le Pacte encourage les entreprises à publier chaque année, afin de montrer clairement leur engagement, un rapport sur les progrès accomplis qui présente en détail l'action menée pour intégrer les 10 principes du Pacte dans leurs stratégies et leurs activités, ainsi que les efforts déployés en faveur de priorités sociales.

16. Pour sa part, le Conseil mondial des entreprises pour le développement durable a lancé une initiative afin d'accroître l'efficacité de la publication de rapports sur la durabilité et d'aider les entreprises à prendre conscience de la valeur de tels rapports en leur montrant comment les utiliser pour encourager le changement tout en répondant aux besoins des parties prenantes. Le Conseil a également lancé une plateforme mondiale qui rassemble les exigences et les ressources en matière de rapports de 60 pays et offre aux entreprises un espace pour apporter leur contribution, faire part de leurs expériences et des bonnes pratiques et apprendre les unes des autres.

17. Le International Integrated Reporting Council encourage la publication de rapports intégrés et un modèle d'entreprise définie comme le système d'intrants, les activités, les produits et les résultats d'une entreprise qui ont pour objectif la création de valeur à court, à moyen et à long terme<sup>9</sup>. La prise en compte des intrants, des produits et des résultats permet de mieux appréhender les impacts positifs et négatifs de l'entreprise sur le capital humain, intellectuel, financier, manufacturier et social de même que sur la production et les relations et d'encourager l'entreprise à adopter une perspective plus large de la notion de création de valeur.

### **III. Promotion de la création d'entreprises inclusives au service du développement durable : le rôle des politiques**

18. La création d'entreprises inclusives joue un rôle essentiel dans la facilitation de solutions commerciales inclusives. Elle offre la possibilité aux personnes appartenant à des groupes défavorisés – femmes, jeunes, peuples autochtones, minorités ethniques, migrants et réfugiés et personnes handicapées – de participer à l'économie et de créer de la valeur. En ce sens, elle contribue à la réalisation de plusieurs objectifs de développements durables, notamment l'objectif 1 (éliminer la pauvreté), l'objectif 5 (égalité des sexes), l'objectif 8 (promotion d'un travail décent) et l'objectif 10 (réduction des inégalités). En encourageant les créateurs d'entreprises appartenant à des groupes défavorisés à adopter une approche inclusive, les décideurs ont la possibilité en outre d'atteindre des cibles qui relèvent des objectifs 9 (bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation) et 12. Pour faciliter la prise de conscience de l'existence de solutions inclusives, les organisations internationales élaborent de nouvelles initiatives.

<sup>9</sup> International Integrated Reporting Council, 2013, Business model, disponible à l'adresse suivante : [https://integratedreporting.org/wp-content/uploads/2013/03/Business\\_Model.pdf](https://integratedreporting.org/wp-content/uploads/2013/03/Business_Model.pdf).

19. Les personnes qui appartiennent à des groupes défavorisés sont moins susceptibles que d'autres de créer une entreprise et, le cas échéant, devront surmonter des difficultés et des obstacles plus importants pour réussir. Par exemple, d'après certains rapports, les femmes seraient moins susceptibles que les hommes de créer des entreprises<sup>10</sup>. Cela tient probablement aux contraintes et autres obstacles plus nombreux créés par la société ; même lorsque la loi prévoit l'égalité des hommes et des femmes, ces dernières doivent dans les faits faire face à la discrimination et à des risques en raison d'un manque de volonté politique et du non-respect de la législation. D'autres études ont montré que les entreprises créées par des jeunes et par des migrants connaissent des problèmes de rentabilité et de développement pour différentes raisons<sup>11</sup>. Compte tenu de cette réalité, pour encourager la création d'entreprises inclusives les pays devraient non seulement renforcer les compétences en matière de création d'entreprises d'un groupe de populations plus large mais également contribuer à ce que ceux qui dirigent déjà leur entreprise puissent exprimer davantage leur potentiel.

20. L'action des autorités peut jouer un rôle important en ce qu'elle aide des personnes de toutes origines à se lancer dans la création d'entreprise et y prospérer. Les mesures proposées ci-après sont regroupées selon les six piliers du Cadre directeur pour l'entrepreneuriat de la CNUCED et adaptées à la promotion d'entreprises inclusives au service du développement durable<sup>12</sup>.

## A. Élaborer des stratégies pour un entrepreneuriat inclusif

21. Il sera plus facile de répondre aux besoins des créateurs d'entreprises appartenant à des groupes défavorisés si ces besoins sont pris en compte dès les premiers stades de l'élaboration de stratégies nationales en faveur de l'entrepreneuriat. Les parties prenantes appartenant à des groupes défavorisés peuvent participer à la phase de consultation du processus d'élaboration de la stratégie et à la collecte de données de base sur les conditions existantes. En assurant ainsi dès le début la participation de ces groupes, les décideurs peuvent remettre en cause les hypothèses et identifier des obstacles précis.

### 1. Donner des moyens d'action aux groupes défavorisés

22. Il importe de fournir des mesures de soutien spécifiques pour la création d'entreprises par des entrepreneurs appartenant à des groupes défavorisés. Par exemple, la stratégie nationale inclusive pour l'entrepreneuriat récemment adoptée par la République-Unie de Tanzanie montre comment concevoir un tel soutien dès le début pour contribuer à l'autonomie économique et favoriser une participation véritable des groupes défavorisés. Il s'agit d'une stratégie inclusive pour deux raisons. Tout d'abord, il s'agit d'une stratégie globale dans la mesure où elle porte sur cinq aspects clefs de la création d'entreprise à savoir le cadre réglementaire, les compétences et les connaissances en matière d'entrepreneuriat, l'échange de technologie et l'innovation technologique, l'accès au financement et la sensibilisation et la promotion de la constitution de réseaux. Ensuite, elle est destinée à tous les segments concernés de la société, y compris les groupes marginalisés comme les femmes, les jeunes et les personnes handicapées et concerne les nouvelles entreprises innovantes, fondées sur la technologie et en forte croissance. Afin d'assurer la coordination des diverses activités, elle sera mise en œuvre par les principales parties prenantes sous la direction du Cabinet du Premier Ministre et du Conseil national pour l'autonomie économique.

<sup>10</sup> Global Entrepreneurship Monitor, 2018, *Global Report 2017/2018* (Global Entrepreneurship Research Association, Londres).

<sup>11</sup> Organisation de coopération et de développement économiques et Union européenne, 2017, *The Missing Entrepreneurs 2017 : Policies for Inclusive Entrepreneurship* (Publication de l'Organisation de coopération et de développement économiques, Paris).

<sup>12</sup> CNUCED, 2012, *Entrepreneurship Policy Framework and Implementation Guidance* (Publication des Nations Unies, New York et Genève).

## 2. Assurer la participation des entrepreneurs de toutes les couches de la société à un dialogue permanent avec les autorités

23. Il est certes important d'assurer la participation des créateurs d'entreprises appartenant à des groupes défavorisés à l'élaboration de la stratégie, mais il est également utile d'offrir un lieu permanent de débats et de discussions au sujet des politiques adoptées et de leur mise en œuvre. En s'appuyant sur le *Guide pour les jeunes créateurs d'entreprises* de la CNUCED et sur un dialogue avec les parties prenantes, le Commonwealth a considéré qu'il était nécessaire de définir un cadre d'action national intégré pour les jeunes entrepreneurs dans les secteurs de l'économie verte et de l'économie bleue, et que les stratégies en faveur des jeunes entrepreneurs devraient contenir un chapitre consacré à la croissance verte et à la croissance bleue<sup>13</sup>.

## B. Adopter des règles et règlements favorables

24. Les autorités peuvent renforcer l'environnement institutionnel dans lequel opèrent les entreprises, quelles qu'elles soient, en procédant à un examen du cadre réglementaire de façon à éliminer les obstacles qui y figurent et à mettre en place des conditions favorables à la création d'entreprises durables et inclusives par divers groupes cibles. Par exemple, le Gouvernement philippin a adopté des incitations fiscales et des mesures de soutien en faveur des entreprises inclusives. La simplification de la réglementation et la réduction du nombre de règles et règlements sont essentielles à la création d'un écosystème favorable aux entrepreneurs de tous horizons. Toutefois, les personnes appartenant à des groupes défavorisés doivent parfois faire face à des obstacles réglementaires plus importants, par exemple dans les pays où il existe des obstacles à la prise de décisions et à la propriété par les femmes. Les politiques en faveur de la création d'entreprises doivent donc être axées sur des groupes ciblés précis (encadré 4).

### Encadré 4

#### ***Guide pour l'élaboration de politiques en faveur de l'entrepreneuriat des migrants et des réfugiés***

En 2018, la CNUCED, l'Organisation internationale pour les migrations et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés ont publié conjointement un guide afin de montrer comment la création d'entreprises pouvait permettre aux migrants et aux réfugiés de prendre part à la croissance économique et d'y contribuer.

Le guide constitue un outil pratique pour renforcer les interactions entre action humanitaire et développement, comme encouragé par l'Assemblée générale dans la résolution qu'elle a adoptée en 2016 consacrée à la Déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants. Il représente un effort important visant à reconnaître le rôle joué par les migrants et les réfugiés en tant que parties intégrantes d'un monde globalisé et à accroître leur contribution à un développement inclusif et durable, et par voie de conséquence à la réalisation de l'objectif de développement durable 10, en particulier de la cible 10.7 qui consiste à faciliter la migration et la mobilité de façon ordonnée, sûre, régulière et responsable, notamment par la mise en œuvre de politiques migratoires planifiées et bien gérées. Ce travail commun a créé d'importantes synergies entre organismes des Nations Unies ayant des compétences complémentaires. Il confirme que la promotion de l'entrepreneuriat est un moyen efficace de surmonter certains des obstacles à l'inclusion économique et sociale des migrants et des réfugiés.

<sup>13</sup> Secrétariat du Commonwealth, 2018, *Youth Entrepreneurship for the Green and Blue Economy : Policy Toolkit* (Londres).



Les études de cas présentées dans le guide montrent clairement que les efforts visant à appuyer la création d'entreprises par et pour les réfugiés et les migrants contribuent véritablement à leur bien-être économique ainsi qu'au bien-être des communautés dans lesquelles ils vivent ou dont ils sont originaires et ont des retombées positives encore plus larges sur la société. Le guide insiste sur le fait qu'il est préférable de faire évoluer les entreprises de façon à ce qu'elles intègrent les migrants et les réfugiés plutôt que de créer des programmes distincts ou parallèles spécifiques pour ces groupes. Il ne préconise pas un appui préférentiel en faveur des entrepreneurs issus des rangs des migrants et des réfugiés mais montre comment des politiques inclusives et l'égalité des chances peuvent créer un environnement plus équitable.

*Sources : A/RES.71/1 ; CNUCED, Organisation internationale pour les migrations et Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, 2018, Policy Guide on Entrepreneurship for Migrants and Refugees (Publication des Nations Unies, New York et Genève).*

**1. Encourager l'adoption de normes pour les produits agricoles et dans d'autres secteurs clefs**

25. Pour garantir l'existence d'un système d'assurance de la qualité, les autorités souhaiteront peut-être encourager l'adoption de normes. Par exemple, en Ouganda, de nouvelles normes favorisent les systèmes d'agriculture biologique qui peuvent assurer aux agriculteurs une source importante de recettes d'exportation. Dans certains cas, par exemple en Europe du Sud-Est, des programmes aident les microentreprises et les petites et moyennes entreprises à financer l'adaptation de leur production et de leurs procédés aux normes internationales de durabilité. Pour nombre d'entreprises des pays en développement, les nouveaux codes sociaux et environnementaux peuvent représenter des obstacles à la participation aux chaînes de valeur mondiales. Les gouvernements peuvent travailler avec les entreprises en vue de simplifier les normes d'établissement de rapports et fournir des conseils pratiques aux microentreprises et aux petites et moyennes entreprises. Ils peuvent également réunir les parties prenantes pour encourager une plus grande harmonisation.

**2. Appuyer l'entrepreneuriat inclusif au moyen de contrats publics et d'une coopération avec les grandes entreprises**

26. Les administrations publiques et les entreprises multinationales peuvent revoir leurs procédures d'achat afin de déterminer les possibilités de coopération avec des entrepreneurs issus de groupes défavorisés.

**3. Examiner la structure de certains secteurs de l'économie présentant de l'intérêt pour les entreprises inclusives et leur degré d'ouverture à l'investissement privé et à la concurrence**

27. L'existence de monopoles d'État ou la présence de l'État dans une entreprise exerce souvent des contraintes sur les entreprises inclusives dans des secteurs tels que l'agriculture, la santé et l'énergie. D'autres contraintes telles que des règles spécifiques d'enregistrement ou d'octroi de licence peuvent également peser sur les entreprises inclusives, même si le secteur considéré offre des opportunités d'investissement pour le secteur privé.

**4. Travailler avec les entreprises inclusives afin d'identifier les conditions réglementaires nécessaires au développement de leur activité**

28. Le développement et la pérennité des nouvelles entreprises inclusives supposent fréquemment l'adoption de nouvelles règles de concurrence et de protection du consommateur.

## 5. Simplifier le processus de création d'entreprise pour les entrepreneurs issus de groupes défavorisés

29. Le système réglementaire peut fournir la protection sociale dont les membres des groupes défavorisés ont besoin pour pouvoir assumer les risques liés à la création d'une entreprise<sup>14</sup>. En adoptant des politiques de protection sociale simples, les gouvernements peuvent faire en sorte que les auto-entrepreneurs comme ceux qui ont créé une microentreprise ou qui travaillent dans une microentreprise ont accès à la sécurité dont ils ont besoin<sup>15</sup>.

## C. Renforcer la capacité des groupes cibles à la création d'entreprises

30. Pour que la création d'entreprise favorise l'inclusion sociale, les groupes défavorisés doivent avoir accès à l'éducation et à la formation qui leur permettront de trouver un emploi ou de créer leur propre entreprise. Ainsi que l'a reconnue l'Assemblée générale dans la résolution qu'elle a adoptée le 20 décembre 2018, les programmes qui renforcent les compétences et les connaissances en matière d'entrepreneuriat peuvent favoriser la création d'entreprise de manière générale et la participation des groupes sous-représentés. Il importe également de compléter les programmes de formation par des modules destinés à faire comprendre le rôle important joué par la création d'entreprise pour ce qui est de parvenir à une croissance durable et inclusive et d'atteindre les objectifs de développement durable (encadré 5)<sup>16</sup>.

### Encadré 5

#### Le programme « Communities with Value » de la Fondation Empretec en Argentine

Le programme « Communities with Value » a été élaboré par la Fondation Empretec en Argentine afin de faciliter une approche inclusive de l'identification et de la création d'activités commerciales. Les thèmes abordés dans le cadre du processus d'apprentissage auquel ont accès les entrepreneurs sélectionnés ont trait à la direction d'entreprise, aux compétences, aux outils de gestion, à la finance, à la planification de l'activité et à la protection de l'environnement. Le programme repose sur la méthodologie mise au point par l'Empretec complétée par des modules spécifiquement en rapport avec les objectifs de développement durable afin de mieux faire comprendre la valeur sociale de la création d'entreprise et sa contribution à une croissance durable inclusive. Il est mené en coopération avec des municipalités et des acteurs économiques et sociaux et suscite un dialogue entre les administrations locales sur les questions de production, d'emploi et d'éducation ; 70 % des entreprises participantes n'avaient jusqu'alors reçu aucun soutien institutionnel et n'avaient jamais utilisé les outils et les mécanismes de financement présentés. En 2018, 98 % des participants ont déclaré qu'ils allaient créer de nouveaux emplois. Depuis son lancement en 2016, le programme a formé plus de 300 entrepreneurs dans 10 provinces d'Argentine, et 78 % de ces entrepreneurs ont élaboré un plan d'activité qui les incite fortement à créer leur entreprise sur place plutôt qu'à aller chercher un emploi dans un centre urbain.

Source : Empretec Fondation in Argentina, 2018, Communities with value, disponible à l'adresse suivante : <https://www.empretec.org.ar/eng/programas.php?pag=Comunidades%20con%20Valor>.

31. D'autres moyens de faciliter la mise en œuvre de politiques et de pratiques en faveur d'un entrepreneuriat inclusif sont examinés dans la présente section.

<sup>14</sup> Fonds monétaire international, 2018, En transition : Dans une société en pleine évolution, l'État-providence est plus nécessaire que jamais, *Finance et Développement*, 55(4).

<sup>15</sup> Organisation internationale du Travail, 2018, Innovative approaches for ensuring universal social protection for the future of work, Future of Work Research Paper Series.

<sup>16</sup> CNUCED, 2018, *Rapport sur les pays les moins avancés, 2018 : L'entrepreneuriat au service de la transformation structurelle : Changer de cap* (Publication des Nations Unies, numéro de vente F.18.II.D.6, New York et Genève).

## 1. Fournir des conseils techniques sur les plans d'activité inclusifs

32. La transmission de compétences spécifiques peut être assurée soit directement au moyen d'applications dans le cadre de programmes de développement d'infrastructures ou de chaînes de valeur soit par l'intermédiaire d'un service de liaison avec des prestataires de services consultatifs tels que l'iBAN ; l'Accélérateur pour la création d'entreprises inclusives, appuyé par le Ministère néerlandais des affaires étrangères ; la Business Innovation Facility du Département pour le développement international du Royaume-Uni<sup>17</sup> et l'initiative Entreprendre au bénéfice de tous du Programme des Nations Unies pour le développement.

## 2. Axer la formation sur les besoins de groupes spécifiques

33. Les programmes de formation peuvent être conçus de façon à répondre aux besoins spécifiques des groupes cibles. Par exemple, dans le cadre de son programme de développement de l'entrepreneuriat féminin, l'Organisation internationale du Travail a élaboré un programme de formation sur le genre et l'entrepreneuriat destiné à répondre en particulier aux besoins des femmes à faible revenu qui a bénéficié à plus de 2 millions de femmes<sup>18</sup>. De même, Empretec met en œuvre des sous-programmes destinés aux entrepreneurs peu alphabétisés, et certains de ses centres, par exemple en Colombie et en Afrique du Sud, ont conçu des programmes spécifiquement destinés aux personnes handicapées. L'encadré 6 montre comment adapter des programmes de développement des compétences pour l'entrepreneuriat afin de répondre aux besoins des entrepreneurs migrants.

Encadré 6

### Formation des réfugiés : le cas de la Jordanie

Dans le cadre des activités de programme d'Empretec, le Centre pour le développement des entreprises de Mafraq (Jordanie) facilite l'échange de compétences entre Jordaniens et réfugiés en provenance de République arabe syrienne et assure une formation technique et professionnelle à divers groupes cibles. Le projet a pour objectif de répondre aux besoins à la fois de communautés défavorisées et des réfugiés. Le Centre a assuré la formation de 650 réfugiés, créé 300 emplois de courte durée, formé une centaine de formateurs hautement qualifiés et transmis à une centaine de réfugiés les compétences et les connaissances nécessaires pour créer une petite entreprise, ce qui a contribué à renforcer la cohésion sociale. En assurant ainsi une formation professionnelle et technique et en permettant l'échange et la mise en corrélation de compétences, le Centre peut contribuer au développement économique local.

Sources : CNUCED, Organisation internationale pour les migrations et Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, 2018.

## D. Faciliter l'échange de technologie et l'innovation

34. Les entrepreneurs de toutes origines ont besoin d'avoir accès à la technologie, aussi bien pour être plus efficaces que pour pouvoir identifier et exploiter le potentiel d'innovation. La présente section examine les différentes mesures qui pourraient permettre de tirer au maximum parti de la technologie.

### 1. Utiliser la technologie et l'innovation pour surmonter les obstacles sociaux et environnementaux

35. Les gouvernements peuvent rechercher des solutions à certains problèmes sociaux et environnementaux en réunissant des cabinets d'études, des entreprises sociales, des organisations de la société civile, des investisseurs, des utilisateurs et des organisations

<sup>17</sup> Voir <https://www.gov.uk/international-development-funding/business-innovation-facility>.

<sup>18</sup> Organisation internationale du Travail, 2019, GET (Gender and Entrepreneurship Together) Ahead brochure, disponible à l'adresse suivante : [https://www.ilo.org/empent/areas/womens-entrepreneurship-development-wed/WCMS\\_661944/lang--en/index.htm](https://www.ilo.org/empent/areas/womens-entrepreneurship-development-wed/WCMS_661944/lang--en/index.htm).

représentant le public. Ils peuvent utiliser des modèles de financement afin d'encourager la collaboration. Par exemple, en 2017, le Gouvernement malais a créé un fonds destiné à orienter le financement public vers les entreprises sociales ou les organisations à but social dans les communautés marginalisées<sup>19</sup>.

## 2. Aider les groupes défavorisés à adopter la technologie et à avoir accès à l'innovation

36. Encourager les groupes défavorisés à utiliser les technologies de l'information et de la communication se traduit par une augmentation du nombre d'innovateurs et de nouvelles façons d'aborder les problèmes sociaux et environnementaux. Toutefois, les groupes défavorisés ont fréquemment moins facilement accès que la population générale aux technologies de l'information et de la communication et sont fréquemment moins à même de les utiliser efficacement. Les entrepreneurs appartenant à des groupes défavorisés ont besoin d'une formation de base et d'avoir accès à des services de création d'entreprises, notamment à des incubateurs et des accélérateurs. Des initiatives telles que Inclusive Innovation 2030, Meet and Multiply et Make-IT in Africa peuvent contribuer à un développement durable fondé sur l'innovation (encadré 7). Les activités dans ce domaine peuvent également comprendre un appui concret à l'élaboration et à l'offre de technologies de l'information et de la communication faciles d'accès et d'un faible coût. Les programmes de développement des compétences et les stratégies visant à modifier les perceptions des groupes défavorisés et entre groupes défavorisés peuvent par ailleurs contribuer à l'adoption de ces technologies.

Encadré 7

### Interventions en faveur des entrepreneurs : l'initiative Make-IT in Africa

Sachant que la création d'entreprises technologiques est un facteur essentiel de la révolution numérique en Afrique, le Ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement a lancé l'initiative Make-IT in Africa qui a pour objectif de créer des écosystèmes favorables aux entreprises en Afrique subsaharienne et qui a été introduite à titre pilote au Kenya et au Nigéria afin d'aider les nouvelles entreprises à croître suffisamment pour attirer des investissements. Cette initiative assure des formations, crée des écosystèmes favorables, fournit un appui à la constitution de réseaux et un encadrement et met l'accent en particulier sur les produits novateurs qui peuvent véritablement contribuer à atteindre les objectifs économiques, sociaux et environnementaux du développement durable.

Source : GIZ, 2019, Make-IT in Africa, disponible à l'adresse suivante : <https://www.giz.de/en/worldwide/57293.html>.

## E. Faciliter l'accès au financement

37. L'accès au financement est un problème permanent pour les entrepreneurs, quels qu'ils soient et dans tous les pays. Pour les groupes défavorisés dans les pays en développement les difficultés peuvent être encore plus grandes et la présente section examine les mesures que les autorités pourraient prendre pour y remédier.

### 1. Accroître l'accès des entrepreneurs de différentes origines aux ressources financières

38. Offrir un accès sûr et pour un coût raisonnable au financement et à des produits financiers tels que les comptes épargne constitue un bon moyen de favoriser l'activité des femmes et des jeunes entrepreneurs<sup>20</sup>. Les groupes peu desservis par le secteur financier traditionnel, tels que les habitants des zones rurales, peuvent tirer profit de mesures destinées à accroître l'accès au système bancaire. La création de fonds d'investissement

<sup>19</sup> British Council, 2019, *The State of Social Enterprise in Malaysia 2018* (n.p.).

<sup>20</sup> F Campos et M Gassier, 2017, Gender and enterprise development in sub-Saharan Africa: A review of constraints and effective interventions, Policy Research Working Paper No. 8239, Banque mondiale.

ciblés peut alors aider certains groupes de populations à avoir plus largement accès au financement (encadré 8). Les institutions de microfinancement et d'assurance sont également des éléments importants des systèmes financiers inclusifs. Les incitations financières, l'accès à des modes de financement novateurs et l'appui en faveur du développement des infrastructures nécessaires, comme des incubateurs et les accélérateurs, peuvent également contribuer à l'élaboration de modèles d'activité durable et à l'expansion des entreprises concernées. Les services bancaires sur mobile et d'autres formes de technologie financière peuvent permettre d'offrir des services financiers aux communautés pauvres et sont également un élément essentiel d'un secteur financier inclusif.

Encadré 8

**L'initiative de financement en faveur des femmes entrepreneurs de la Banque mondiale**

Consciente que les difficultés d'accès au financement touchent de façon disproportionnée les femmes et les empêchent de réussir, la Banque mondiale a lancé, avec ses partenaires, cette initiative qui a pour objectif d'aider les femmes des pays en développement à avoir accès au financement, aux marchés et aux réseaux indispensables pour pouvoir créer et développer une entreprise. Disposant de plus de 350 millions de dollars apportés par 14 pays, l'initiative a investi 120 millions de dollars et devrait susciter un investissement de 1,6 milliard de dollars en provenance du secteur privé, de donateurs, de gouvernements et d'autres partenaires.

Source : Banque mondiale, 2019, initiative de financement en faveur des femmes entrepreneurs, disponible à l'adresse suivante : <https://we-fi.org/>.

**2. Développer les connaissances financières des entrepreneurs de différentes origines**

39. Des programmes d'acquisition des compétences financières peuvent faciliter l'accès aux connaissances et à l'information de même que l'acquisition des comportements nécessaires pour être financièrement indépendant. Être capable de prendre des décisions financières réfléchies est indispensable pour pouvoir gérer une petite entreprise, et une connaissance de base du fonctionnement des systèmes financiers peut aider les entrepreneurs à avoir accès au financement. Des programmes ciblés, notamment destinés aux femmes et aux jeunes des zones rurales, sont essentiels pour promouvoir l'accès des ménages ruraux pauvres aux services financiers.

**3. Promouvoir d'autres sources de financement**

40. Les autres sources de financement sont le capital-investissement, les capitaux patients et les investissements à impact<sup>21</sup>. Le capital-investissement, qu'il intervienne au début du processus ou ultérieurement, est considéré comme l'instrument financier le mieux adapté au financement des nouvelles entreprises, et le capital-investissement durable apparaît de plus en plus comme un mode d'investissement important<sup>22</sup>. Des fonds de capital-risque pour le financement d'entreprises sociales ont vu le jour en Argentine, en Espagne, au Mexique, aux Pays-Bas, au Pérou et au Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord. Le Gouvernement indien a créé un fonds inclusif pour l'innovation qui a pour objet de susciter des solutions innovantes pour les pauvres<sup>23</sup>. Dans les pays en développement les cadres réglementaires applicables au capital-risque et aux investissements à impact sont souvent restrictifs et inadaptés. Ces types de financement peuvent être encouragés en sensibilisant les

<sup>21</sup> Définis par le Global Impact Investing Network comme les investissements réalisés dans le but d'avoir un impact social et environnemental positif mesurable en plus d'être rentables (voir <https://thegiin.org/impact-investing/need-to-know/>).

<sup>22</sup> Voir E Antarciuc, Q Zhu, J Almarri, S Zhao, Y Feng and M Agyemang, 2018, Sustainable venture capital investments : An enabler investigation, *Sustainability*, 10(4): 1–22 ; N Bocken, 2015, Sustainable venture capital : Catalyst for sustainable start-up success ? *Journal of Cleaner Production*, 108(A):647-658 ; et Organisation de coopération et de développement économiques, 2017, *Entrepreneurship at a Glance 2017* (Paris).

<sup>23</sup> National Innovation Council, 2010, India Inclusive Innovation Fund, disponible à l'adresse suivante : [http://innovationcouncilarchive.nic.in/index.php?option=com\\_content&view=article&id=52&Itemid=34](http://innovationcouncilarchive.nic.in/index.php?option=com_content&view=article&id=52&Itemid=34).

gouvernements et les banques et en renforçant les règles applicables à la communication d'informations pour une plus grande transparence.

## **F. Fournir des informations, sensibiliser et encourager la constitution de réseaux**

41. Différents examens des politiques menées ont montré que les administrations centrales et locales devaient agir de façon proactive afin de sensibiliser aux possibilités existantes en matière de création d'entreprises, d'encourager la constitution de réseaux et d'offrir des services à différents groupes cibles. Ces points sont examinés dans la présente section<sup>24</sup>.

### **1. Fournir des informations sur le marché aux entrepreneurs appartenant à des groupes défavorisés**

42. Les décideurs peuvent rassembler et diffuser des informations sur les secteurs qui présentent un potentiel de croissance inclusive. À cet effet, ils peuvent collaborer avec des organismes d'investissement afin d'étudier différents secteurs et d'identifier les sources possibles d'investissement. Ils peuvent examiner la situation des entreprises implantées dans des communautés défavorisées, mener des enquêtes sur les marchés qui desservent une population à faible revenu et montrer comment intégrer les fournisseurs locaux appartenant à des communautés défavorisées dans les chaînes de valeur. Les entrepreneurs potentiels peuvent tirer parti des informations fournies au sujet de modèles locaux d'entreprise inclusive. Par ailleurs, les décideurs ont un rôle à jouer pour ce qui est de faire en sorte que les informations soient rédigées dans une langue facile à comprendre et soient facilement accessibles.

### **2. Encourager les initiatives menées par le secteur privé et renforcer les réseaux d'entrepreneurs**

43. L'absence de réseaux d'entrepreneurs puissants a tendance à décourager les membres de groupes défavorisés de créer leur entreprise. Non seulement les membres de ces groupes, qui sont moins susceptibles de créer leur entreprise, ont davantage besoin que le reste de la population d'avoir accès à des réseaux puissants, mais leurs réseaux, lorsqu'ils existent, sont généralement beaucoup moins développés<sup>25</sup>. Les réseaux les plus efficaces sont généralement ceux qui sont dirigés par le secteur privé et par des pairs, mais les décideurs doivent aider les entrepreneurs appartenant à des groupes défavorisés à établir les contacts dont ils ont besoin et leur fournir les infrastructures nécessaires pour qu'ils puissent poursuivre leur collaboration (encadré 9).

Encadré 9

#### **Créer des réseaux commerciaux entre petits exploitants agricoles femmes et hôtels touristiques : République-Unie de Tanzanie**

Le projet du Groupe interinstitutions des Nations Unies sur le commerce et les capacités productives sur les chaînes de valeur dans le domaine des produits horticoles pour un accès responsable au marché touristique, financé par le Secrétariat d'État suisse à l'économie, a aidé 18 agricultrices de République-Unie de Tanzanie à former une coopérative afin de participer à la chaîne de valeur des hôtels touristiques en tant que fournisseur de produits horticoles. De plus, deux agricultrices ont été choisies pour superviser et contrôler la production de la ferme jusqu'aux marchés locaux. En mettant à profit les compétences en matière de commercialisation acquises grâce à l'Empretec et aux cours sur la gestion agricole, les agricultrices ont pu vendre leurs produits sur les marchés locaux, et un grand nombre d'entre elles ont vu leurs revenus augmenter.

Source : CNUCED

<sup>24</sup> Voir Endeava, 2013, *Inclusive Business Policies* (Berlin).

<sup>25</sup> Organisation de coopération et de développement économiques, 2015, Synthèse sur les réseaux d'entreprenariat inclusif, Activité entrepreneuriale en Europe.

### 3. Fournir un accès aux chaînes de valeur

44. Les décideurs peuvent renforcer les réseaux locaux et mieux faire connaître les possibilités existantes en mettant en place des mécanismes de collaboration afin de permettre aux microentreprises et aux petites et moyennes entreprises d'avoir accès aux chaînes de valeur des entreprises multinationales en tant que fournisseurs ou distributeurs. La collaboration avec de petits entrepreneurs innovants peut offrir aux entreprises multinationales des solutions porteuses de transformation. En adoptant une approche collaborative, les entreprises multinationales peuvent permettre aux entrepreneurs et aux start-ups de développer leur offre de services tout en suscitant l'innovation et en créant des possibilités pour les entreprises<sup>26</sup>.

### 4. Constituer des réseaux spécifiques pour les entreprises inclusives

45. De nouveaux réseaux peuvent aider à répondre aux besoins spécifiques des entreprises inclusives ainsi qu'aux préoccupations d'un ou de plusieurs secteurs. Certains exemples d'alliances créées à l'initiative du secteur privé en faveur de tels réseaux montrent que ces derniers peuvent aider à éliminer les obstacles qui peuvent exister dans un secteur donné. Par exemple, la Clean Cooking Alliance est une alliance entre secteur public et secteur privé créé spécifiquement dans le but d'encourager l'utilisation au niveau mondial de méthodes de cuisson propres et efficaces par les ménages, et a influencé la définition de normes mondiales de sécurité, d'efficacité et de propreté des fourneaux. L'Alliance travaille avec les gouvernements de huit pays afin d'élaborer et de définir des stratégies pour aller encore plus loin, et offre un accès à des informations sur les marchés, par exemple sur les marchés de certains pays, à des études sur les consommateurs et à des informations sur les normes nationales<sup>27</sup>.

### 5. Utiliser les réseaux existants pour promouvoir les entreprises inclusives et durables

46. Par exemple, le Family Business Network a pris conscience des possibilités offertes par l'utilisation de ses chaînes d'approvisionnement et de ses pratiques commerciales pour améliorer la situation des microentreprises et des petites et moyennes entreprises ainsi que de leurs salariés. Le réseau rassemble plus de 3 600 familles, soit 16 000 personnes, dont 6 400 appartiennent à la prochaine génération. Compte tenu de leur taille et de leur portée, les entreprises familiales peuvent encourager l'innovation et des changements positifs sur les plans social et environnemental partout dans le monde<sup>28</sup>. Leur action repose sur la reconnaissance du fait que leur succès à long terme est indissociable d'un développement durable à l'échelle mondiale.

### 6. Promouvoir la création d'entreprise auprès de certains groupes cibles

47. Les décideurs ont un rôle important à jouer en matière de sensibilisation dans la mesure où les administrations et les programmes publics ont probablement des contacts périodiques avec ceux qui cherchent à créer leur entreprise et peuvent assurer et encourager les échanges entre programmes. Les médias sociaux et l'action des responsables communautaires sont de bons moyens de diffusion de l'information et de constitution de réseaux. Promouvoir et faciliter l'organisation de manifestations, de foires commerciales, de cérémonies de remise de prix et de dialogues entre dirigeants du secteur privé peut aider les groupes défavorisés à participer à des réseaux. Par exemple, un concours en ligne parrainé par le Programme des Nations Unies pour le développement, le Groupe de la Banque mondiale, l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et la Wharton School permet aux femmes entrepreneurs de montrer comment

<sup>26</sup> Wamda, 2016, Corporate toolkit for collaborative entrepreneurship : A guide for corporations in MENA [the Middle East and North Africa] to build and accelerate start-up engagement programmes, disponible à l'adresse suivante : <https://www.wamda.com/research/corporate-toolkit-collaborative-entrepreneurship>.

<sup>27</sup> Donor Committee for Enterprise Development, 2016, *How to Create an Enabling Environment for Inclusive Business* (Cambridge, Royaume-Uni).

<sup>28</sup> Family Business Network, 2017, *Polaris : Family Business as a Force for Good* (Lausanne (Suisse)).

leur entreprise contribue à la réalisation des objectifs de développement durable<sup>29</sup>. La CNUCED encourage les femmes entrepreneurs au moyen du prix de la femme chef d'entreprise décerné par l'Empretec (encadré 10).

Encadré 10

#### **Le prix Empretec de la femme chef d'entreprise**

En 2008, la CNUCED a créé le prix Empretec de la femme chef d'entreprise pour mieux faire connaître les femmes chefs d'entreprise et distinguer celles qui ont suivi la formation dispensée par l'Empretec et sont devenues des modèles en raison de leur réussite professionnelle. Les noms de plus de 500 femmes ont été soumis par les centres Empretec de 30 pays. Les finalistes sont sélectionnées en fonction du caractère innovant de leur activité, de leur leadership et de leur impact sur leurs communautés, ainsi que des liens entre leur activité et les objectifs de développement durable. Le prix aide les finalistes à avoir accès à une formation et à des ressources et constitue une forte motivation. Chaque cérémonie de remise du prix est l'occasion de présenter les réussites et de briser le plafond de verre qui continue à limiter la pleine autonomisation économique des femmes.

Les parrains permettent à celle qui a obtenu le prix et à celles qui sont arrivées en deuxième et en troisième positions de suivre des cours pour cadres dirigeants, d'effectuer des voyages d'études et de participer à des manifestations mondiales. Par exemple, en 2018, c'est une femme chef d'entreprise d'Argentine dont la société se consacre au recyclage de produits technologiques qui a obtenu le prix, ce qui lui a permis de se rendre au Kenya pour établir de nouveaux contacts, d'enregistrer sa société sur la plateforme She Trades du Centre du commerce international et de participer au forum mondial She Trades en 2018, et de faire ainsi connaître les produits et les services de sa société dans une perspective d'exportation.

Source : CNUCED, 2018, prix Empretec de la femme chef d'entreprise, disponible à l'adresse suivante : [http://empretec.unctad.org/?page\\_id=43](http://empretec.unctad.org/?page_id=43).

### **7. Renforcer les activités de plaidoyer menées aux niveaux national et international en faveur des entreprises inclusives**

48. Les décideurs peuvent encourager le dialogue et le partage de connaissances au sujet de la valeur des entreprises inclusives en général. L'initiative Entreprendre au bénéfice de tous et la Facilité africaine pour des marchés inclusifs du Programme des Nations Unies pour le développement sont deux exemples d'initiatives mondiales en ce sens. Par ailleurs, la CNUCED encourage l'entreprenariat des jeunes par ses activités (encadré 11).

Encadré 11

#### **L'appui de l'ONU en faveur de l'entreprenariat des jeunes**

L'ONU agit en faveur d'un accès plus large des jeunes à des emplois décents dans le cadre de l'Initiative mondiale en faveur de la création d'emplois décents pour les jeunes et de la stratégie Jeunesse 2030.

Le Forum de la jeunesse de la CNUCED permet aux jeunes de faire entendre leur voix dans le contexte de la réalisation des objectifs de développement durable sur le thème « Façonner le monde que nous voulons ». La CNUCED a créé une plateforme afin de permettre aux jeunes d'avoir une perspective mondiale mais d'agir localement comme de faire plus largement connaître les problèmes liés aux entreprises dirigées par des jeunes ainsi que le potentiel des entreprises inclusives lors de forums biennaux de jeunes. Par exemple, depuis peu, le fondateur et Président exécutif du Groupe Alibaba est devenu conseiller spécial de la CNUCED pour les jeunes entrepreneurs et les petites entreprises. Cette collaboration a permis d'appuyer des manifestations destinées à promouvoir la création en Afrique d'entreprises technologiques et offrant la possibilité à de jeunes entrepreneurs de pays en développement de suivre une formation à la Alibaba Business School en Chine.

<sup>29</sup> Voir <https://www.worldbank.org/en/programs/sdgs-2030-agenda/brief/sdgs-and-her>.



D'autres initiatives des Nations Unies aident également les jeunes à prendre conscience du fait que des compétences en matière de création d'entreprises favorisent l'employabilité. Par exemple, le Réseau interinstitutions des Nations Unies pour l'épanouissement des jeunes a pour objectif de renforcer la collaboration et les échanges entre toutes les entités concernées des Nations Unies. Il a notamment élaboré un plan d'action qui fournit des orientations à l'échelle du système et constitue une feuille de route pour la formation des jeunes afin que ceux-ci aient davantage de possibilités d'obtenir un travail et des revenus décents.

Affirmant que la création d'un nombre suffisant d'emplois décents pour les jeunes est une priorité absolue en Afrique de l'Ouest, les participants au premier forum sur l'entrepreneuriat des jeunes et les jeunes auto-entrepreneurs, tenu à Dakar en novembre 2018, ont pris la décision d'intensifier leur action dans ce domaine.

Sources : voir <https://www.ilo.org/global/topics/youth-employment/databases-platforms/global-initiative-decent-jobs/lang-en/index.htm> ; <http://social.un.org/youthyear/uniany.html> ; et <https://unctad.org/en/Pages/Youth-Network.aspx>.

## V. Conclusion

49. Les gouvernements comme les entreprises doivent agir, aux niveaux local, national et international, pour renforcer la dimension inclusive du développement des entreprises. Définir ce que l'on entend par environnement favorable aux entreprises inclusives et à la création d'entreprises inclusives est une question complexe à laquelle on ne saurait répondre par des recommandations d'ordre général et des listes de contrôle. Le Cadre directeur pour l'entrepreneuriat de la CNUCED est probablement utile à cet égard mais devra souvent être complété par des mesures spécifiques, déterminées à la suite d'une évaluation des besoins de chaque secteur cible, pour faciliter la création et le développement d'entreprises inclusives.

50. La réalisation des objectifs de développement durable offre de nouvelles possibilités de promotion des entreprises inclusives et de l'entrepreneuriat inclusif, mais crée également des défis à cet égard. Il est donc indispensable que les gouvernements coopèrent avec les diverses parties prenantes – monde universitaire, société civile et secteur privé – pour mettre en place un cadre d'action adapté afin d'appuyer les efforts de promotion et intégrer les objectifs économiques, sociaux et environnementaux du Programme 2030. Ces efforts peuvent viser à répondre aux besoins de tous les groupes de la société, mais il convient d'accorder une attention particulière aux femmes, aux jeunes, aux peuples autochtones, aux minorités ethniques, aux migrants et aux réfugiés ainsi qu'aux personnes handicapées. Certains secteurs, comme l'agriculture, le secteur agroalimentaire, le tourisme et l'énergie pourraient se révéler bien adaptés à ce type d'activité.

51. De nouveaux travaux sont nécessaires pour confirmer l'efficacité de certaines des politiques de promotion des entreprises inclusives et de l'entrepreneuriat inclusif suggérées, mais la mise en œuvre de ces politiques au niveau national permet déjà d'en tirer certains enseignements et d'envisager d'autres mesures, comme indiqué ci-après :

- Introduire des mesures visant à évaluer la situation actuelle en matière d'entrepreneuriat et les progrès concernant la promotion de l'entrepreneuriat. Le développement de l'entrepreneuriat inclusif peut être limité par divers facteurs. Il importe donc de savoir quelle est la situation en la matière et de déterminer quels sont les principaux problèmes et les principales possibilités. Les contraintes peuvent varier du tout au tout, même entre les pays d'une même région. Se situer par rapport aux meilleures pratiques régionales ou internationales peut permettre d'identifier ses forces et ses faiblesses. Un travail au niveau sectoriel ou directement avec les entreprises sera souvent nécessaire pour identifier ces contraintes ;
- Encourager un dialogue multipartite. Il importe, pour sensibiliser aux pratiques des entreprises inclusives et définir des politiques en matière d'entrepreneuriat inclusif, d'établir un dialogue entre secteur public, secteur privé, monde universitaire et institutions locales, nationales et régionales concernées. Un dialogue entre secteur

public et secteur privé peut être particulièrement utile, notamment si le développement de l'activité des entreprises inclusives dépend de la mise en œuvre de réformes de fond dans les secteurs contrôlés par l'État ou si les autorités doivent prendre davantage conscience de l'existence de certaines contraintes. Des manifestations telles que des forums ou des tables rondes consacrés à l'entrepreneuriat offrent l'occasion de parvenir à un consensus et de tenir compte des suggestions formulées. De plus, ce type de dialogue renforce les capacités et les connaissances des responsables publics et d'autres parties prenantes en matière d'entrepreneuriat inclusif ;

- Mettre en œuvre des mécanismes d'examen périodique pour évaluer la contribution de l'entrepreneuriat à la réalisation des objectifs de développement durable. Des mécanismes d'examen périodique peuvent permettre aux décideurs et aux autorités d'être mieux informés des tendances en matière d'entrepreneuriat inclusif et de la réalité sur le terrain et d'être mieux à même d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques en matière d'entrepreneuriat inclusif qui contribuent à la réalisation des objectifs.

## V. Thèmes de discussion

52. Les participants à la septième session de la Réunion d'experts pluriannuelle sur l'investissement, l'innovation et l'entrepreneuriat pour le renforcement des capacités productives et un développement durable souhaiteront peut-être examiner les questions suivantes :

- Quelles initiatives ont permis dans votre pays d'ouvrir de nouvelles voies et de créer un environnement plus favorable pour les entreprises inclusives et l'entrepreneuriat inclusif ? Quels enseignements en ont été tirés ?
  - Quelles bonnes pratiques pourraient être appliquées pour la promotion d'entreprises responsables et inclusives à tous les niveaux ?
  - Comment le Cadre directeur pour l'entrepreneuriat de la CNUCED pourrait-il être adapté pour répondre aux besoins des groupes d'entrepreneurs sous-représentés ?
-